

***DROIT
DE LA
COMPLIANCE***

Tour d'horizon

Formation ENM, 2 février 2023

Intérêt et désarroi face à la *compliance*

Difficulté à rendre compte d'une branche du Droit qui se construit

Intérêt à le faire :

1. Comment interpréter un texte particulier sans vue d'ensemble ?
2. Comment saisir les cas « nouveaux » (la « vigilance »)
3. Imprégnation de toutes les branches du Droit

Désarroi :

1. Masse et technicité des dispositions
2. Réglementations étrangères et disparates
3. Tentation de tout confier à des machines qui stockent et qui « corrèlent »

mafr Marie-Anne Frison-Roche

Rechercher

Abonnez-vous à une des newsletters

GRANDES ET PETITES QUESTIONS DU DROIT

COMPLIANCE : SUR LE VIF

AVENTURES DE L'OGRE COMPLIANCE

NEWSLETTER MAFR - LAW, COMPLIANCE, REGULATION

NEWS

MAFR TV

PRÉSENTATION

CV SYNTHÉTIQUE

CV COMPLET

CVS THÉMATIQUES

CV ANTÉCHRONOLOGIQUES

PUBLICATIONS

RESPONSABILITÉS ÉDITORIALES

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

CONFÉRENCES

BLOG

ENSEIGNEMENTS

ACCUEIL » ENSEIGNEMENTS

Partager

Tweeter

ENSEIGNEMENTS : DROIT DE LA COMPLIANCE

 BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE ORDONNÉE : DROIT DE LA COMPLIANCE

© mafr

par Marie-Anne Frison-Roche

ComplianceTech®

 suivre Marie-Anne Frison-Roche sur LinkedIn

 s'abonner à la Newsletter MAFR *Regulation, Compliance, Law*



Cette bibliographie générale rassemble quelques références générales, qui se superposent ou croisent les bibliographies plus spécifiques sur la *compliance*, à travers différentes matières ou différentes branches du droit, en droit français ou en droit étranger et supra national ayant une influence directe, de sorte que l'on puisse comprendre ce qui en résulte en droit français.

Elle est composée de documents de doctrine (ouvrages et articles), des textes législatifs ou réglementaires applicables en France et dans d'autres pays (et, le cas échéant, des projets de lois ou de règlements), ainsi que de documents de littérature grise.

Il peut être pertinent de croiser cette bibliographie avec la Bibliographie plus large relative au *Droit commun de la Régulation*, ou avec la Bibliographie relative au Droit de la Régulation bancaire et financière.

I. Saisir le Droit de la Compliance par les
« **réglementations** »

II. Saisir le Droit de la Compliance par les
« **outils** »

III. Saisir le Droit de la Compliance par les
« **méthodes** »

IV. Saisir le Droit de la Compliance par les
« **buts** »

I. Saisir le Droit de la Compliance par les « **réglementations** »

La façon dont le Droit de la compliance apparaît :

- Liste
- Autant de spécialistes
- Souvent une autorité administrative *ad hoc*
- Apparition successive par la volonté des auteurs des réglementations

I. Saisir le Droit de la Compliance par les « **réglementations** »

La diversité des réglementations successivement répertoriées au titre de la compliance :

- Le « bloc réglementaire » portant sur la corruption et le trafic d'influence
- Le « bloc réglementaire » portant sur le blanchiment d'argent
- Le « bloc réglementaire » portant sur les données
- Le « bloc réglementaire » portant sur les discriminations
- Le « bloc réglementaire » portant sur l'environnement

II. Saisir le Droit de la Compliance par les « outils »

La nouveauté et la puissance des outils imposés aux entreprises, supervisées et sanctionnées :

- La cartographie des risques
- L'enquête interne
- Le lancement d'alerte
- La convention judiciaire d'intérêt public
- Les « sanctions internationales » (embargos, gels)
- La « vigilance »

III. Saisir le Droit de la Compliance par les « méthodes »

Production d'une première unité à ces réglementations disparates par « l'efficacité » :

- « Détecter et prévenir »
- Méthodes *Ex Ante*
- Alliance des contraires : le droit le plus dur et le droit le plus souple (loi/lignes directrices)
- Internalisation dans les entreprises

III. Saisir le Droit de la Compliance par les « méthodes »

Trois effets :

- Un ensemble de *process*
- L'obligation pour les entreprises de « donner à voir » leur conformité
- Un juge exclu ?

IV. Saisir le Droit de la Compliance par les « **buts** »

Pourquoi ces « réglementations »-là et pas d'autres ?

- Des buts systémiques
- Des buts politiques
- Des buts « négatifs »
- Des buts « positifs »

IV. Saisir le Droit de la Compliance par les « **buts** »

Les buts, fondement du Droit de la compliance comme branche du Droit

Branche du Droit unifiée téléologiquement, dont la puissance des méthodes et des agents d'effectivité, d'efficacité et d'efficacités est requise sous le contrôle et l'action du juge.

IV. Saisir le Droit de la Compliance par les « **buts** »

Les trois systèmes mondiaux de compliance :

- Le système américain de compliance : la primauté de préservation du système
- Le système chinois de compliance : la primauté de mise en œuvre du Grand Plan
- Le système européen de compliance : la primauté de la personne dans les systèmes présents et futurs

IV. Saisir le Droit de la Compliance par les « **buts** »

Le rôle du magistrat dans la construction du Droit européen de la Compliance

- Juge actif :
 1. Juge superviseur, juge d'appui
 2. Juge créateur pour contribuer à unifier et construire la branche du Droit
Google Spain, Schrems, Com., 15.12.2021, *Amis de la Terre*
 3. Juge accompagnant l'imprégnation des branches classiques

Conclusion

- 1. Tous les magistrats sont d'ores et déjà impliqués**
- 2. Contribution à une « culture de compliance »**
- 3. Suppose un accord entre les entreprises et les magistrats sur la pertinence des buts**
- 4. Profond renouvellement des branches du Droit**